



Conférence sociale sur les bas salaires et les carrières du 16 octobre 2023 : Intervention de l'Union syndicale Solidaires lors de sa prise de parole plénière.

Mesdames, messieurs,

Solidaires adresse tout d'abord son soutien à tous les personnels de l'éducation et à leurs proches, durement éprouvés.

Comme cela a déjà été évoqué largement, l'inflation pèse lourdement sur la population, particulièrement sur les salarié-es les plus pauvres. Mais il n'y a pas que l'inflation qui est en cause. Nous le disons d'emblée, la stagnation des salaires trouve sa source première dans les marges et profits des grandes entreprises. Pour y remédier un autre partage des richesses est indispensable.

La pauvreté s'accroît aussi du fait des réformes structurelles depuis des décennies sur l'emploi (privé et public), qui créent des employé-es jetables, une précarisation accrue. Les salarié-es ne sont plus vu-es et reconnu-es comme « une force » à pérenniser pour l'entreprise ou la société. Ils et elles sont devenu-es un coût à minimiser et une variable d'ajustement suivant les fluctuations du marché.

De plus, ce gouvernement, rabaisse les indemnités chômage ou conditionne le RSA. Ce n'est pas la solution et cette logique de sanction et de suspicion, n'a jamais démontré une efficacité sur le retour à l'emploi.

Des mesures significatives peuvent et doivent être prises (comme d'autres pays européens qui n'ont pas hésité à augmenter substantiellement le SMIC ou à faire une indexation des salaires), et il faudra un électrochoc, aussi bien quantitatif que qualitatif pour que l'ensemble de la population puisse satisfaire ses besoins pour accéder à des conditions de vie dignes. Il faut par là aussi redonner du sens au travail, face au défi climatique qui nous oblige à des changements fondamentaux sur nos rapports à l'économie et au vivant.

Un des enseignements du mouvement social des retraites ne peut non plus être ignoré : outre les questions de temps de travail, le refus majoritaire de la population de cette réforme reposait aussi sur les conditions de travail dégradées dans beaucoup de secteurs professionnels, et ce chantier est aussi une priorité pour aller au-delà de mesures salariales indispensables.

En effet, des augmentations salariales ne pourront suffire en elles-mêmes à faire revenir les soignant-es, les enseignant-es, ou pallier aux manques de personnels dans d'autres secteurs, sans parler des travailleurs-euses de seconde ligne, largement oubliés depuis le COVID.

Nous regrettons que cette conférence sociale fasse des questions salariales dans la fonction publique une question à part, parce que les logiques actuelles à l'oeuvre se ressemblent fortement, en terme d'augmentation à minima, de multiplication des contrats précaires et de développement des primes au détriment des salaires.

Les revendications sur les salaires de Solidaires sont claires et nécessitent de revoir un système où 80 milliards de dividende ont été distribués en 2023, où ce sont près de 75 milliards d'exonérations de cotisations sociales patronales qui détricotent notre protection sociale, où 200 milliards d'aides aux entreprises sont distribuées chaque année :

- Pour que tout le monde puisse vivre dignement de son travail : nous revendiquons un **SMIC à 1700 euros nets et pas de pensions en dessous du SMIC.**
- **L'échelle mobile des salaires sur l'inflation.**
- **La hausse de 400 euros immédiate** pour toutes et tous pour compenser l'inflation.
- **L'égalité des salaires femmes / hommes** : il faut des mesures contraignantes pour arriver rapidement à l'égalité des traitements. La question de l'égalité salariale femmes / hommes n'est toujours pas réglée après plus de 50 ans de lois sur le sujet ! Au rythme actuel il faudra encore des décennies ! Un des leviers majeur serait d'enfin engager la revalorisation des salaires dans les secteurs les plus féminisés, et d'aboutir à des mesures contraignantes sur cette question bien au-delà de l'amélioration de l'Index.
- **La limitation des salaires de 1 à 5** : il ne peut pas y avoir de salaires 5 fois plus élevés dans une entreprise ou administration par rapport au salaire minimum. Il faut remettre du sens dans l'utilité sociale du travail, dans ce qui est fait concrètement. C'est à la fois une mesure sociale de partage des richesses (tout le monde doit pouvoir vivre correctement de son travail et on vit très très bien avec 5 fois le SMIC) mais aussi une mesure écologique : aujourd'hui les plus hauts salaires ont largement plus que ce qu'ils/elles ont besoin pour vivre. Trop de ressources conduisent à des pratiques ostentatoires de distinction sociale qui en réalité participent actuellement de l'accentuation de la crise écologique et climatique.
- **La revalorisation des accords de branche et une fixation des salaires professionnels par niveau de qualification** (avec un indice de départ de grille à minima égaux au SMIC).
- **Les aides multiples aux entreprises**, des dizaines et dizaines de milliards par an d'argent public, ne doivent se faire qu'avec des engagements sociaux (salaires, conditions de travail) et environnementaux (processus de production, pollutions...) contraignants.
- **Dans la Fonction publique, l'attribution de 85 points d'indice supplémentaire pour toutes et tous et une revalorisation de la valeur du point à hauteur des enjeux et des pertes intervenues, ainsi que son indexation sur l'inflation.**

C'est cela qui semble aujourd'hui indispensable pour faire face à une situation sociale dramatique. Dans un des pays les plus riches du monde, trop de productrices et producteurs de cette richesse, les travailleuses et les travailleurs, s'enfoncent dans la pauvreté, ne vivent pas correctement. Il est temps de changer de logiciel en profondeur, c'est le sens des propositions de l'Union syndicale Solidaires que nous allons porter dans l'ensemble des secteurs professionnels.